

## Comunique de presse

Le 30 mars, 2012

### **Le Nouveau Brunswick est toujours traînard en matière de conservation - Le plan d'aménagement forestier des terres de la Couronne nuit encore**

(Fredericton) – Le Nouveau Brunswick est toujours traînard en matière de conservation - Le plan d'aménagement forestier des terres de la Couronne nuit encore.

La Société pour la nature et les parcs du Canada, section Nouveau-Brunswick (SNAP NB), dit que le nouveau plan d'aménagement forestier des terres de la Couronne, annoncé aujourd'hui par le ministre des ressources naturelles, est un pas en arrière pour la conservation.

Roberta Clowater, directrice exécutive de la SNAP NB dit, « Le nouveau plan d'aménagement forestier des terres de la Couronne réduit la conservation globale des habitats fauniques et zones tampons riveraines.

C'est troublant parce que nous savons que les scientifiques qui spécialisent dans la recherche des animaux sauvages pensent que les niveaux actuels de conservation risquent de ne pas pouvoir maintenir tous les types d'animaux sauvages indigènes dans la province. Aujourd'hui le gouvernement a approuvé un plan pour aller encore plus loin de ce qui est nécessaire. C'est la mauvaise direction pour la conservation. »

Clowater a dit, « Alors que le plan approuve une augmentation dans les aires protégées de 4 % des forêts de la Couronne à 8 % des forêts de la Couronne, ceci assurera la protection de seulement 4,5 % de la province. Ceci n'approche pas ce qui est nécessaire pour assurer la conservation de nos rivières, nos aires de nature sauvages et notre faune sensible.

Le Nouveau-Brunswick possèdera toujours la plus petite proportion d'aires protégées au Canada, seulement au-dessus de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, les nouvelles aires protégées viendront de la vieille forêt actuellement conservée donc il y a effectivement une perte nette de conservation. »

« Étant donné les préoccupations concernant le changement climatique et l'incertitude sur comment bien nous protégeons nos milieux sauvages et nos eaux, nous sommes très préoccupés par la décision de passer d'un plan de 5 ans à un plan de 10 ans. Nous croyons que c'est un geste risqué, qui nous offre des objectifs de conservation très limités et ne fournit pas la flexibilité nécessaire pour améliorer la conservation pour une autre décennie. »

« La SNAP NB apprécie que le ministre a pris le temps d'examiner le plan d'aménagement approuvé par le gouvernement précédent qui aurait sévèrement nuit à la conservation des terres publiques. Nous sommes heureux que le ministre a consulté avec la communauté environnementale et reconnu la valeur de la conservation de l'habitat dans ses décisions,» a souligné Clowater.

La SNAP a recommandé qu'au moins 17 % des terres de la Couronne (8,5 % de la province), y compris les plus importantes sections de forêt ancienne, soient désignées d'ici 2015 comme zones protégées permanentes sans exploitation forestière ou minière. Ceci nous rapprocherait au niveau des autres provinces, où le montant moyen des terres protégées est près de 9 %.